

**Séminaire INTERPOL  
PULLMAN  
Dakar 10-14 juin 2014**

-----

**Discours de la Présidente de l'OFNAC**

**Monsieur le Sous-directeur de l'OIPC-Interpol ;  
Monsieur le Directeur de la Police judiciaire ;  
Monsieur le Représentant du GIABA ;  
Mesdames et Messieurs les participants ;  
Mesdames et Messieurs les experts ;  
Mesdames et Messieurs ;  
Distingués invités.**

C'est pour moi un réel plaisir et un honneur de vous accueillir à cet important séminaire de formation du **9<sup>ème</sup> programme mondial d'Interpol sur la lutte contre la corruption, la criminalité financière et pour le recouvrement d'avoirs en Afrique de l'Ouest.**

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue sur cette terre africaine du Sénégal. C'est l'occasion de remercier Interpol et le Département de la Justice américaine qui ont bien voulu co-organiser avec l'Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC), cette rencontre de Dakar.

**Mesdames et Messieurs,**

Le présent séminaire, permettra aux participants de bénéficier de l'expérience d'Interpol et des autres experts en matière de lutte contre la criminalité financière.

Sans nul doute, la coopération internationale constitue une condition de succès de la lutte contre les infractions financières qui revêtent un caractère transfrontalier et dont la répression appelle une étroite collaboration entre les acteurs concernés.

C'est pourquoi, les Conventions internationales contre la corruption encouragent les pays signataires à échanger des informations et à œuvrer pour faciliter le recouvrement des avoirs mal acquis.

### **Mesdames et Messieurs,**

Ce 9<sup>ème</sup> Programme d'Interpol vient à point nommé pour le Sénégal. En Effet, Depuis l'accession à la magistrature suprême de Son Excellence le Président Macky SALL, notre dispositif de lutte contre la criminalité financière n'a cessé de se renforcer. Ainsi, outre la Cellule de traitement de l'information financière (CENTIF) qui était déjà en place, le Chef de l'Etat a pris plusieurs initiatives qui se sont traduites par les mesures suivantes :

- ✓ l'introduction, dans le droit sénégalais, de la Charte de la transparence de l'UEMOA ;
- ✓ la réactivation de la Cour de répression de l'enrichissement illicite ;
- ✓ la création d'un ministère chargé de la promotion de la bonne gouvernance ;
- ✓ la création de l'Office National de lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) ;
- ✓ l'adoption d'une loi sur la déclaration de patrimoine.

A côté de ce dispositif institutionnel, il a été observé une implication de plus en plus forte de la société civile dans la lutte contre la corruption.

C'est conscient de cet engagement du Chef de l'Etat que l'OFNAC bien que de création récente a tenu à développer une coopération active avec des partenaires stratégiques parmi lesquels la Banque mondiale, l'Office européen de lutte anti fraude (OLAF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le Crime (ONUDC), Interpol, l'USAID, l'Inspection Général de la Banque européenne d'Investissement (BEI) et le Forum des Inspections générales d'Etat d'Afrique et des Institutions assimilées (FIGE), etc.

### **Mesdames et Messieurs,**

La présente formation se tient à la suite de deux séminaires régionaux co-organisés à Dakar par L'OFNAC successivement avec l'OLAF et l'ONUDC et portant respectivement sur les techniques d'investigation et d'enquête et sur la déclaration de patrimoine.

Le séminaire qui s'ouvre aujourd'hui nous permettra j'en suis persuadée de renforcer nos capacités en matière de lutte contre la corruption et les délits connexes.

Je salue à cet égard la pertinence des thèmes inscrits à l'ordre du jour et qui se trouvent au cœur de nos préoccupations. C'est le cas, par exemple, de l'abus d'autorité des fonctionnaires, des techniques d'investigation et d'enquêtes en matière d'enrichissement illicite, des particularités de la lutte

contre la corruption dans certains secteurs tels que la pêche, les marchés publics, le secteur financier, le secteur de l'exploitation des ressources naturelles, le blanchiment des capitaux, etc.

### **Mesdames, Messieurs,**

La lutte contre la criminalité financière constitue une activité difficile mais exaltante qui exige des acteurs concernés un effort constant de mise à niveau.

En effet, il s'agit désormais de maîtriser les méthodes et techniques les plus affinées pour contrer le développement d'une criminalité financière souvent transnationale chaque jour plus organisée.

C'est ce réajustement, ce perfectionnement et ce renforcement de connaissances que nous propose le séminaire d'aujourd'hui. Le Sénégal et l'ensemble des délégations ici présentes se félicitent qu'Interpol ait pu mobiliser des spécialistes de haut niveau pour conduire cette formation.

### **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de remercier et de féliciter les délégations étrangères venues partager avec nous leurs expériences respectives.

Je profite aussi de cette occasion pour souhaiter aux participants et aux experts un agréable séjour au Sénégal.

Mes remerciements vont une fois de plus à Interpol avec qui l'OFNAC souhaite vivement développer une coopération active, durable et mutuellement bénéfique.

C'est sur ces mots d'espoir que je déclare ouvert le séminaire de formation du 9<sup>e</sup> programme mondial d'Interpol sur la lutte contre la corruption, la criminalité financière et le recouvrement d'avoirs en Afrique de l'ouest.

**Je vous remercie de votre attention.**